



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS

de la semaine n° 40 du 1/10/2018

EVOLUTION DES TENEURS EN HUMIDITE DU MAIS GRAIN

La période du 22 au 29 septembre a vu le retour de la pluie. Ces averses sous des températures normales pour la saison ont ralenti voire stoppé momentanément la baisse régulière des teneurs en humidité du grain.

Les variétés précoces (Coryphee, Es Crossman, Es Météorit, Es Perspective, Havelio, Kompetens, LG31205, RGT Chromixx et Ricardinio) n'ont pas vu leurs teneurs en humidité progresser depuis la semaine précédente. Les grains se sont plutôt légèrement ré-humidifiés de 0,9 point.

En moyenne avec ce type de variétés, les parcelles implantées avant le 30 avril ont une teneur en humidité de 22,8%.

A cette date, dans nos sites de prélèvement, nous comptabilisons encore 3 parcelles qui sont sous les 21% (Ath, Eben-Emael et Naast). Les autres parcelles dont le maïs avait atteint des teneurs en humidité inférieures à 20% la semaine précédente, ont déjà été récoltées.

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Agropolis, Es Asteroid, LG30258, LG31276, Millesim, P8134, P8642 et Ronaldinio), la perte d'humidité a été quand même de 0,3%. La moyenne pour ce type de variétés est actuellement de 25,3%.

Les récoltes sous forme de maïs grain humide ou épis broyés sont terminées.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 40 2018	Sem 40 2017	Sem 40 2018	Sem 40 2017
Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest (Ath, Ollignies, Sirault, Naast)	21 à 26%	27 à 34%	22,5 à 27,5%	29 à 36%
Région sablo-limoneuse centre (Corroy-le-Grand, Glabais et Ittre)	21 à 24%	29 à 34%	22,5 à 27,5%	31 à 37%
Région limoneuse centre (Cortil-Noirmont, Perwez, Tubize, Villeroux et Wangenies)	20 à 25,5%	28 à 35%	21,5 à 26,5%	30 à 36%
Région limoneuse Est, Nord Région herbagère (Couthuin et	20 à 27,5%	26,5 à 33%	22,5 à 28,5%	30 à 36%

Eben-Emael)				
-------------	--	--	--	--

Ces données peuvent être consultées dès le mercredi sur le site du www.centre-pilote-mais.be

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs
Mardi 2 octobre 2018